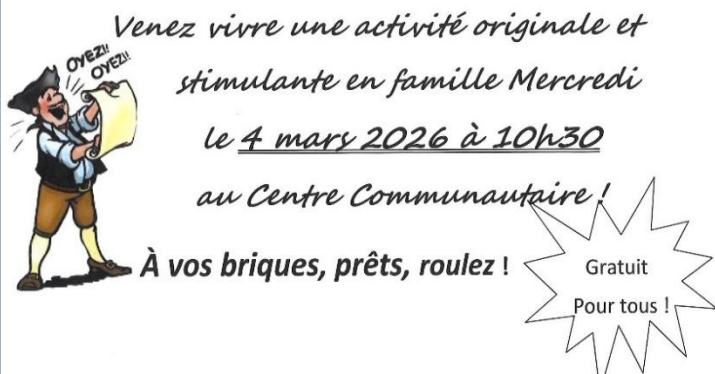


Journal

Écho d'Argentenay

Mars 2026





Cette activité est axée sur la pratique et l'expérimentation scientifique. En équipe, les participants conçoivent et construisent une voiture à air à l'aide de briques LEGO, puis participent à une grande course amicale. Une façon ludique de comprendre les principes scientifiques tout en s'amusant.

Une activité idéale pour éveiller la curiosité des jeunes et partager un moment enrichissant en famille.



En collaboration avec le Musée du Fjord
Réseau Biblio Lac St-Jean
Bibliothèque municipale St-Eugène



La Classique de petuches **Jacques Girard**

à St-Eugène-d'Argentenay
Organisé par l'Association des Loisirs
et Sports de St-Eugène

14 mars 2026

À la salle communautaire
de St-Eugène-d'Argentenay

Horaire de la journée **du samedi**

8h00	Inscription des participants
9h00	Début du tournoi
11h30	Dîner hot-dogs au Restaurant 4 Saisons
13h00	Début des activités
18h00	Souper tourtière à la salle communautaire
20h00	Soirée dansante avec Marlène Belley
21h00	Remise des Bourses

Pour info: 418.618.0542

Rappel licence de Chiens



La Municipalité rappelle aux propriétaires de chiens de vous procurer la licence 2026. Celle-ci est valide du 1 janvier au 31 décembre 2026 au coût de 40.00\$ payable à la Municipalité.

****Elles sont disponibles dès maintenant****

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

PROCÈS-VERBAL

Séance régulière du conseil municipal

Tenue le 19 janvier 2026

Séance régulière de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay tenue le 19 janvier 2026 à 19:00 à la salle municipale de la municipalité à laquelle étaient présents le maire M. Gilles Dufour et les conseillers suivants :

Mme Katy Imbeault
M. Dany Labrecque
Mme Véronique Belley
M. Alain Sasseville

Assiste également à cette séance régulière madame Karine Ouellet, directrice générale / greffière-trésorière.

RÉSOLUTION 2026-01-001

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert pour qu'il y ait possibilité d'y inscrire d'autres éléments jusqu'à l'épuisement dudit ordre du jour.

RÉSOLUTION 2026-01-002

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 01 DÉCEMBRE 2025

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 01 décembre 2025, celui-ci ayant été transmis depuis quelques jours.

RÉSOLUTION 2026-01-003

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 08 DÉCEMBRE 2025

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance spéciale du 08 décembre 2025, celui-ci ayant été transmis depuis quelques jours.

RÉSOLUTION 2026-01-004

RADIOTHON POUR LA FONDATION DU CENTRE MARIA-CHAPDELAINE

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière a été demandée à la municipalité concernant la vingtième campagne de financement de la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine;

CONSIDÉRANT QUE les sommes recueillies servent entièrement à doter le CSSS Maria-Chapdelaine des équipements destinés à la salle d’opération et aux services de courte durée qui aident non seulement à améliorer les services dispensés à notre population, mais aussi à favoriser la venue de nouveau personnel médical utilisant ces appareils;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d’Argentenay versent un montant de 200.00\$ à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine.

RÉSOLUTION 2026-01-005

JOURNÉE D’INAUGURATION – ENTREPRISE DUFOUR

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de commandite concernant la journée d’inauguration des nouvelles installations à l’Entreprise Dufour, qui aura lieu, le 13 février 2026;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal prenne l’option de commandite – Partenaire Platine, pour une visibilité maximale, au montant de 1 250.00\$.

RÉSOLUTION 2026-01-006

MAISON COLOMBE VEILLEUX

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande d’aide financière provenant de la Maison Colombe Veilleux concernant un manque à gagner;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal verse un montant de 1 000.00\$ pour l’année 2026.

RÉSOLUTION 2026-01-007

COMPTES PAYÉS DE DÉCEMBRE 2025

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés du mois de décembre 2025, telle que déposée aux membres du conseil, totalise un montant de 153 909.29\$;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal adopte la liste des comptes payés du mois de décembre 2025, telle que déposée aux membres du conseil, laquelle liste totalise un montant 153 909.29\$.

COMPTES PAYÉS DE DÉCEMBRE 2025

Fournisseurs	Montant
Total des fournisseurs	142 397.99\$

SALAIRES PAYÉS DE DÉCEMBRE 2025

Salaires	Montant
Total des salaires	11 511.30\$

RÉSOLUTION 2026-01-008

ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2026

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la liste des dépenses incompressibles pour 2026 soit adoptée tel que présentée aux membres du conseil :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les dépenses incompressibles suivantes :

- Rémunérations - Frais de poste - Retenue à la source aux deux paliers gouvernementaux - Frais de téléphone et cellulaire, - Propane, diesel, essence - Électricité de tous les édifices municipaux et éclairage public - Assurances - Les quotes-parts de la MRC de Maria Chapdelaine- Fournitures de bureau - Frais de déplacement

RÉSOLUTION 2026-01-009

SALAIRE DES EMPLOYÉS 2026

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu des demandes d'augmentations salariales des employés pour l'année 2026;

ATTENDU QUE les demandes ont été analysées et discutées par les membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE ces conditions salariales soient inscrites au rapport du Service des ressources et que le document soit signé par M. le Maire.

RÉSOLUTION 2026-01-010

RENOUVELLEMENT DU PERMIS D'INTERVENTION ET ENGAGEMENT MUNICIPAL ENVERS LE MTQ- 2026

ATTENDU QUE la Municipalité doit, durant les travaux sur la rue Principale, respecter les normes de signalisation en vigueur pour les travaux routiers et maintenir la circulation;

ATTENDU QUE les travaux devront être exécutés en prenant compte des clauses générales incluses dans le permis d'intervention n°6808-26-I019 du Ministère des Transports valide jusqu'en février 2028;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil renouvellent le permis d'intervention avec le Ministère des Transports, s'engage à respecter les clauses faisant partie intégrante de celui-ci, et autorise la directrice générale à signer cet engagement pour et au nom de la municipalité.

RÉSOLUTION 2026-01-011

AVIS DE MOTION

PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT N°236-2026- RÈGLEMENT NUMÉRO S.Q.-25-05 CONCERNANT LES COLPORTEURS, LES COMMERÇANTS ITINÉRANTS ET LES CAMIONS-CUISINES

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE Monsieur le conseiller Alain Sasseville donne un avis de motion voulant qu'il soit présenté à une séance ultérieure le règlement numéro S.Q.-25-05 – concernant les colporteurs, les commerçants itinérants et les camions-cuisines

À cette même séance, le projet de règlement a été déposé;

À la séance prévue pour son adoption, il ne sera pas nécessaire d'effectuer une lecture dudit règlement étant donné la demande de dispense de lecture produite par Monsieur le conseiller Alain Sasseville.

RÉSOLUTION 2026-01-012

AVIS DE MOTION

PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT N°237-2026- CONCERNANT LA TARIFICATION DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE POUR LES INTERVENTIONS DANS LE CADRE D'INCENDIE DE VÉHICULE DES NON-RÉSIDENTS.

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE Monsieur le conseiller Alain Sasseville donne un avis de motion voulant qu'il soit présenté à une séance ultérieure le règlement numéro 237-2026 – concernant la tarification du service de la sécurité incendie pour les interventions dans le cadre d'incendie de véhicule des non-résidents.

À cette même séance, le projet de règlement a été déposé;

À la séance prévue pour son adoption, il ne sera pas nécessaire d'effectuer une lecture dudit règlement étant donné la demande de dispense de lecture produite par Monsieur le conseiller Alain Sasseville.

RÉSOLUTION 2026-01-013

AUTORISER LA SIGNATURE DU CONTRAT AVEC LE REFUGE ANIMAL INC. DE ROBERVAL AFIN D'EXERCER UN CONTRÔLE SUR LES ANIMAUX DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a adopté le 13 juin 2018 la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (chapitre P-38.002);

CONSIDÉRANT QUE le 3 mars 2020 est entré en vigueur le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (chapitre P-38.002) promulgué par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QU'en lien avec les dispositions législatives provinciales, la municipalité doit exercer un contrôle animalier sur son territoire compte tenu du règlement no S.Q.-20-04 «Concernant les animaux» entré en vigueur le 1er janvier dernier;

CONSIDÉRANT QUE le service de contrôle animalier peut être confié à une entreprise reconnue respectant les normes et possédant un permis valide en vertu des dispositions de la Loi, entre autres et notamment celle de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (chapitre B-3.1);

CONSIDÉRANT QUE le personnel de la MRC a œuvré à titre d'accompagnateur des municipalités locales dans cette affaire au cours des derniers mois avec le concours d'un comité de travail mandaté par le conseil de la MRC afin d'harmoniser les actions et les interventions sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QU'au cours des démarches, le propriétaire du Refuge animal de Roberval a été interpellé pour produire une offre de services à chacune des municipalités locales du territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine;

CONSIDÉRANT les rapports d'étape déposés aux élus tout au long des démarches;

CONSIDÉRANT, par ailleurs, la nécessité d'identifier le personnel du Refuge animal à titre de ressource habilitée à exercer un contrôle animalier en vertu du Règlement no S.Q.-20-04;

CONSIDÉRANT l'offre de services du Refuge animal déposée à la présente séance;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay;

- accepte l'offre de services du Refuge animal de Roberval au coût de 3 476.99\$ plus les taxes pour une période de 12 mois, soit du 1er janvier au 31 décembre 2026;
- autorise la directrice générale et le maire à signer le contrat de fourniture de services à intervenir entre les parties; et,
- désigne le personnel mandaté par le Refuge Animal Inc. pour agir à titre de contrôleur en vertu du règlement numéro S.Q.-20-04 concernant les animaux.

RÉSOLUTION 2026-01-014

ADOPTION DU RÈGLEMENT 235-2025 TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX AUX FINS D'ABROGER LE RÈGLEMENT 210-2022.

ATTENDU QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

ATTENDU QUE la municipalité est déjà régie par le règlement relatif au traitement des élus municipaux portant le N°210-2022 et qu'il est maintenant nécessaire de le remplacer par un nouveau règlement correspondant à l'administration présente;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le 01 décembre 2025 le projet de règlement N°235-2025;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le 01 décembre 2025;

EN CONSEQUENCE,

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le règlement portant le N°235-2025 soit et est adopté, lequel décrète et statue ce qui suit.

RÉSOLUTION 2026-01-015

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE M. Alain Sasseville soit nommé maire suppléant du 20 janvier au 09 mars 2026.

RÉSOLUTION 2026-01-016

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la présente séance soit levée à 19h45.



Gilles Dufour
Maire



Karine Ouellet
Directrice générale / greffière-trésorière



PROCHAINE ÉCHÉANCE POUR LE
PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

9 MARS 2026

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, Karine Ouellet, directrice générale / secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE lors de la séance régulière du lundi, le 02 février, le conseil municipal de St-Eugène-d'Argentenay a adopté le **Règlement n°236-2026** concernant les colporteurs, les commerçants itinérants et les camions-cuisines.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à St-Eugène-d'Argentenay, ce 03ième jour du mois de février 2026.



Karine Ouellet

Directrice générale / greffière-trésorière

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, Karine Ouellet, directrice générale / secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE lors de la séance régulière du lundi, le 02 février, le conseil municipal de St-Eugène-d'Argentenay a adopté le **Règlement n°237-2026** concernant la tarification du service de la sécurité incendie pour les interventions dans le cadre d'incendie de véhicule des non-résidents.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à St-Eugène-d'Argentenay, ce 03ième jour du mois de février 2026.



Karine Ouellet

Directrice générale / greffière-trésorière

Messes

MARS 2026

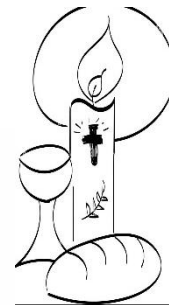
1 Mars	Hommage à St-Antoine Rachel Tremblay	par Une paroissienne par Françoise et Réjean Tremblay
8 Mars	ADACE	
15 Mars	Michel Frappier Richard Veilleux	5 ^{ème} anniversaire décès par Son épouse et les enfants par St-Vincent de Paul
22 Février	ADACE	
29 Mars	Lionel Bussièrès Donat Perron	par Françoise et Réjean Tremblay par Sa famille



LAMPES

Mars 2026

1 Mars	Roger Tremblay
8 Mars	Marielle Rousseau
15 Mars	Maurice Caron
22 Mars	Romuald Potvin
29 mars	Réjean Tremblay



FÊTE DE LA FIDÉLITÉ 2026

Mgr René Guay célébrera la fidélité des nombreux couples, des religieuses et des religieux ainsi que des prêtres célébrant un 50e, 55e, 60e, 65e, 70e anniversaire ou plus.



La célébration se tiendra à la Cathédrale de Chicoutimi,
le dimanche 3 mai 2026 à 14h.

Les personnes intéressées à cette grande fête doivent nous faire parvenir leur noms et adresse aux coordonnées ci-bas mentionnées **avant le 15 mars 2026**.

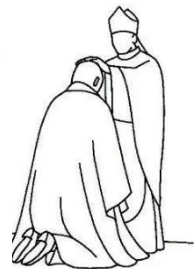
Par la suite vous recevrez une lettre d'invitation vous informant des détails concernant cette cérémonie.



Adresse postale: Fabrique St-Eugène, 511 Principale, St-Eugène
D'Argentenay G0W1B0

Par courriel: fabriquesteugene@hotmail.com

Merci de participer à la réussite de cette fête.



Votre Comité de gestion

pour la Communauté de St-Eugène

Cercle littéraire

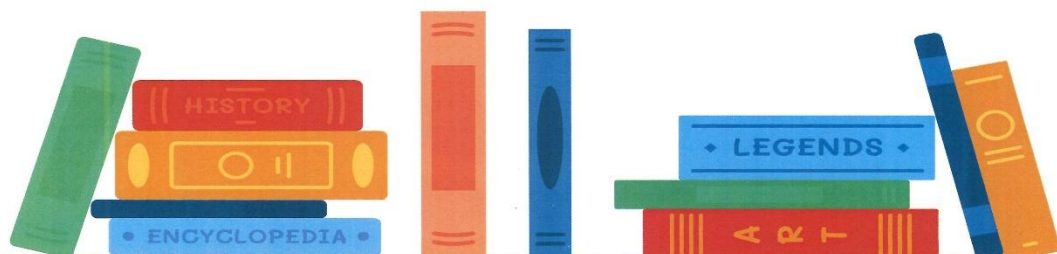
Bibliothèque de St-Eugène-d'Argentenay



*Tu aimes la lecture, tu veux
partager ta passion avec d'autres personnes.
Embarque avec nous!*

**LES MERCREDIS
DE 13H À 15H**

On t'attend le 18 mars



BAGEL MAISON APPROUVÉ PAR CAROLE (SUPER BON!)

INGRÉDIENTS

Version farine préparée pour gâteaux et pâtisserie

- 310 ml (1 1/4 tasse) de farine préparée pour gâteaux et pâtisserie (type Brodie's) + (2 à 3 c. à soupe) pour fariner le comptoir
- 250 ml (1 tasse) de yogourt grec nature
- 1 pincée de sel
- 1 oeuf battu
- graines de sésame ou assaisonnement « bagel tout garni », au goût



Version farine préparée pour gâteaux et pâtisserie

1. Déposer la farine préparée, le yogourt grec et le sel dans un bol. Mélanger à l'aide d'une fourchette jusqu'à ce que la pâte commence à se former.
2. Transférer la pâte sur un plan de travail légèrement fariné. Rassembler doucement la pâte jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de farine libre, sans la pétrir. Il est important de ne pas trop manipuler la pâte pour conserver des bagels tendres.
3. Diviser la pâte en 4 portions égales. Fariner légèrement chaque portion pour éviter qu'elle ne colle.
4. Rouler chaque portion en un cylindre d'environ 18 à 20 cm (7 à 8 po). Joindre les deux extrémités et sceller délicatement pour former un bagel.
5. Rouler chaque portion en un cylindre d'environ 18 à 20 cm (7 à 8 po). Joindre les deux extrémités et sceller délicatement pour former un bagel.
6. **Cuisson à la friteuse à air** : Cuire à 180 °C (350 °F) pendant 5 minutes. Retourner les bagels, retirer le papier parchemin, puis poursuivre la cuisson 5 minutes supplémentaires, jusqu'à ce que les bagels soient bien dorés.
7. **Cuisson au four (option)** : Préchauffer le four à 190 °C (375 °F). Déposer les bagels sur une plaque tapissée de papier parchemin. Cuire de 22 à 25 minutes, jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.





Résumé de l'Atelier 2 – La suite – pour appareils Android ET Apple

Thèmes abordés dans chacun des 9 cours.

1. Préparation à la formation – le premier cours est obligatoire
2. Actualité – journaux régionaux, La Presse, Radio-Canada Info et Ohdio, FADOQ
3. Opérations bancaires en ligne – virements, consultation des comptes, etc.
4. Fraudes en ligne
5. Les loisirs – bibliothèque et livres numériques (à lire sur la tablette), plateforme d'inscription en ligne pour les activités de la municipalité, billets de spectacle, FADOQ, etc.
6. Circulaires, rabais, applications de programmes de fidélité (PC Optimum, Scène+, Metro et Moi, etc)
7. Authentification gouvernementale – Accès au carnet de santé Qc, à Clic-Santé, etc.
8. SAAQ et Ma pharmacie
9. Information sur l'intelligence artificielle



PATINOIRE OUVERTE

Semaine de relâche

Le Relais
Heures d'ouverture

Tous les jours

Horaires:

13h00 à 16h00

18h00 à 21h00

*Viens t'amuser en
famille, entre amis!*



**Quelle réussite pour les
décorations, le délicieux souper
et la belle soirée lors de la
la St-Valentin le 14 février!**



**Félicitations au Comité de l'Âge
d'Or Club Harmonie !**

**La Valentine Véronique Belley et
le Valentin Normand Labeaume
furent les heureux élus.**



Excavation & Bordures
G. Rousseau

➤ TÉLÉPHONE 418 276-6422
CELLULAIRE 418 879-0161

243, RUE PRINCIPALE
Saint-Eugène-d'Argentenay (Québec) G0B 1B0

- Excavation
- Terrassement
- Drain agricole
- Tarière 10 à 16 po
- Aménagement d'entrée résidentielle
- Installation de bordures préfabriquées
- Enfouissement de fil sans tranchée
- Installation de poteaux de clôture & barrières

EXPLOITATIONS
SIMARD

**SERVICES DE CAMIONNAGE,
D'EXCAVATION, DE DÉNEIGEMENT
ET DE TRAVAUX AGRICOLES DIVERS**

418 276-0121

jacquelin.simard12@hotmail.com

20, rang Saint-Charles
Notre-Dame-de-Lorette QC
G0W 1B0

Les Entreprises Dufour
Votre partenaire 100% régional

Dany Dufour
Andréanne Dufour

130, principale
St-Eugène-d'Argentenay
G0W1B0

téléphone Bureau : 418-276-1478

Dany

cellulaire 418-218-1473

dany@lesentreprisesdufour.com

Andréanne

cellulaire 418-618-7899

andreeanne@lesentreprisesdufour.com

Poste 2063

418-218-1473

dany@lesentreprisesdufour.com

Poste 2064

418-618-7899

andreeanne@lesentreprisesdufour.com

Quel beau succès!

Samedi, le 07 février 2026



RALLYE *de motoneiges*



Merci aux 25 équipes qui ont participé
à ce rallye !

Le premier prix est accordé à
Maxime Langevin et Alyson Langevin.

Merci à tous les bénévoles qui ont fait
de cet événement une réussite!

A refaire....



BUREAU FERMÉ

03 et 06 avril



À l'occasion des congés de Pâques

Concours tirage mensuel

Félicitations M. Vital Pruneau. Le tirage au sort a été fait par
M. Christopher Lavoie.

Pour le concours de **mars 2026** du mot caché, faire parvenir
votre réponse ***avant le 26 mars 2026.***

Le gagnant se mérite un certificat-cadeau de 20.00\$ au
Dépanneur JD ou au Restaurant 4 Saisons.

Bonne chance!

NOM : _____ TÉL : _____

RÉPONSE : _____

INDICE : PUBLICATION PERIODIQUE

Mot de 8 lettres

N	L	E	L	P	M	E	X	E	E	M	H
O	O	U	A	F	E	C	O	N	D	F	O
I	E	I	Z	E	T	C	E	S	N	I	M
S	D	P	T	E	T	N	R	E	O	T	O
A	A	E	H	C	R	E	T	I	M	C	G
V	L	C	R	O	I	N	N	G	M	A	E
E	A	A	C	B	A	R	E	N	I	N	N
L	M	I	I	V	U	A	F	E	O	I	E
C	L	G	U	D	G	G	R	A	Z	H	V
R	I	O	P	S	E	F	U	T	I	L	E
O	M	H	C	I	R	U	Z	L	X	I	I
E	M	P	E	R	E	U	R	N	E	E	L

MOT DÉBROUILLÉ : _____

1. Touchant **AEMNOTUV** E _ _ U _ _ N _

2. Chef d'un empire **EEEMPRRU** E _ _ E _ _ U _

3. Affiche **EEEGINNS** E _ _ E _ _ N _

4. Espérance **EIOPRS** E _ _ O _ _

5. Distraction **AEINOSV** E _ _ S _ _ N

6. Fait de sortir du sommeil **EEILV**

E _ _ I _

7. Modèle **EEELMPX**

E _ _ M _ _ E

8. Supérieur **AERTX**

E _ _ R _

9. Fertile **CDEFNO**

F _ _ O _ _

10. Massage **CFIINORT**

F _ _ C _ _ O _

11. Peu important **EFILTU**

F _ _ I _ _

12. Cible de chasseur **BEGIIR**

G _ _ I _ _

13. Uniforme **EEGHMNOO**



14. Acceptable **EEHNNOT**

H _ _ N _ _ E

15. Répugnant **DEIMMNO**

I _ _ O _ _ E

16. Impuissant **ACFIINT**

I _ _ C _ _ F

17. Petit animal invertébré **CEEINST**

I _ _ E _ _ E

18. Arbrisseau
d'Amérique du Sud **ACEIP**

I _ _ C _

19. Peureux **ACEHL**

L _ _ H _

20. Inesthétique **ADEILRU**

L _ _ D _ _ R

21. Sorte de cheval fabuleux **CEILNOR**

L _ _ O _ _ E

22. Sinistre **BEGLRUU**

L _ _ U _ _ E

23. Plante fourragère **EELNRUZ**

L _ _ E _ _ E

24. En mauvais état **AAOELM**

M _ _ A _ _

25. Bande de fermeture **CELORV**

V _ _ C _ _

26. Ville de Suisse **CHIRUZ**

Z _ _ I _ _

Comités

CLUB ÂGE D'OR HARMONIE

Présidente	Mme Claire Perron
Vice-Présidente	Mme Ghislaine Perron
Secrétaire	Mme Angèle Labrecque
Trésorière	Mme Rachel Fortin
Administrateur(trice)s	Mme Françoise Imbeault M. Normand Perron M. Denis Verge

COMITÉ BÉNÉVOLES

Présidente	Mme Micheline Dufour
Vice-Président	M. Georges -Henri Lavoie
Secrétaire-trésorière	Mme Lucie Guimond
Administratrices	Mme Lisette Gagnon Mme Annick Sauvageau Mme Lisette Sauvageau
Coord. Transport	Mme Lucie Guimond
Transporteurs	Mme Hélène Boudreault Mme Jeanine Caouette M. Laurent Côté M. Normand Labeaume M. Alain Sasseville Mme Lisette Sauvageau

COMITÉ ST-VINCENT-DE-PAUL

Présidente	Mme Françoise Imbeault
Vice-présidente	Mme Emilienne Bouchard
Trésorière	Mme Jeanne Bouchard
Secrétaire	Mme Lise Doucet
Directrices	Mme Françoise Gauthier Mme Yvonne Tremblay

COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

Responsable	Mme Angèle Labrecque
Bénévoles	Mme Jeanne Bouchard Mme Micheline Dufour Mme Rachel Fortin Mme Lisette Gagnon Mme Françoise Gauthier Mme Brigitte Perron Mme Marielle Rousseau Mme Annick Sauvageau Mme Léane Shore

ADS

Président	M. Gaston Rousseau
Vice-Président	M. Yvan Gauthier
Secrétaire	Mme Camille Sasseville
Trésorière	Mme Jeannine Caouette Mme Mélissa Larouche M. Romuald Potvin

Représentant de la mun. M. Gilles Dufour

ORDRE SÉCULIER FRANCISCAIN

Présidente	Mme Lise Bouchard
Vice-Présidente	Mme Rita St-Pierre
Secrétaire-trésorière	Mme Yolande Labrecque

Comité de Gestion

Communauté Chrétienne St-Eugène d'Argentenay

Responsables	Mme Claire Perron
Secrétaire	Mme Rachel Fortin
Secrétaire	Mme Carole Perron
Membres	Mme Ghislaine Perron M. Raymond Sauvageau

COMITÉ DES LOISIRS

Présidente	Mme Sophie Bouchard
Vice-président	M. Jean-Guy Gagnon
Secrétaire	Mme Mélissa Boutin
Trésorière	Mme Mélissa Larouche
Directeur(trice)s	Mme Micheline Belley

COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Présidente	Mme Françoise Imbeault
Directrices	Mme Micheline Belley Mme Lise Doucet Mme Sylvie Thomas Mme Cécile Vallée



Ouverture d'ici quelques semaines

**Nous prenons les inscriptions de
vos enfants de 0 à 5 ans**

***Nous allons privilégier les enfants des
résidents de St-Eugène-d'Argentenay.***

**Veillez appeler au bureau de la
municipalité 418.276.1787.**



**On avance
l'heure dans la
nuit du 7 au 8
mars 2026**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1 MESSE
2	3 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 13h00 à 15h00	4 À 10H30 Au Centre Communautaire Activité pour 5 ans et +	5	6	7 	8 ADACE
9 À 19 H00 	10 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 13h00 à 15h00	11	12	13	14 <u>Tournoi de</u> <u>Petuches</u>	15 MESSE
16	17 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 13h00 à 15h00	18	19	20	21	22 ADACE
23	24 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 13h00 à 15h00	25	26	27	28	29 MESSE
30	31 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 13h00 à 15h00	9 mars 2026: 1 ^{er} versement de taxes municipales				